

Lyon 2<sup>e</sup>

# Désaccords politiques sur l'occupation de l'ex-école Gilibert par des familles SDF

L'école Gilibert, située dans la rue du même nom dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, devrait se transformer en bains douches d'ici 2027. En attendant le début des travaux, les étudiants des beaux-arts pourront l'occuper. Mais seront-ils en conflit avec la soixantaine de personnes qui viennent d'y trouver refuge ?

Le vote de la délibération ne devait a priori pas porter à discussion ce lundi 3 décembre. Les élus du 2<sup>e</sup> arrondissement l'ont même approuvé à l'unanimité. Mais la mise à disposition à titre gracieux de l'ex-école Gilibert au profit des étudiants de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBAL) est quasiment passée à la trappe au profit d'un débat sur le sans-abrisme.

## Une occupation d'un mois ou deux ?

Pour cause : depuis le 21 novembre, la petite école abrite la quinzaine de familles (60 personnes environ), en majorité afghanes et albanaises, qui dorment dehors place Car-

not, là où est installé le marché de Noël. « Cette occupation se fait apparemment avec la complicité de la mairie de Lyon. À ce stade, les seules précisions que nous avons c'est que ces populations resteraient jusqu'au 15 décembre dans l'école. Mais on entend déjà dire que cela pourrait durer jusqu'au 15 janvier. Tout cela reste assez flou tant sur cette occupation que sur la destination du lieu », a lancé Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Le lieu, fermé depuis juin 2024, devrait se transformer en bains douches à l'horizon 2027. Mais « il n'a jamais été dit que cela se ferait en un claquement de doigts. Le bâtiment nécessite d'importants travaux de réfection et d'aménagement pour être ouvert au public » lui a répondu en substance son opposant politique, l'écologiste Valentin Lungens-trass.

## Permettre l'utilisation des bâtiments vacants

Alors, en attendant le début de ces travaux, « et d'une manière pratico-pratique nous permettons l'utilisation des



Le 21 novembre des collectifs réclamaient la mise à disposition de l'ex-école Gilibert (2<sup>e</sup>). Elle est désormais occupée par une soixantaine de personnes. Photo archives Michel Nielly

bâtiments vacants de la ville. C'est pourquoi dès le 1<sup>er</sup> janvier, nous mettons l'école Gilibert à disposition de l'ENSBAL.

Si l'occupation de l'école devait être prorogée cela se ferait en lien avec les étudiants » a-t-il conclu. Tandis que son ho-

mologue Olivier Fernoux se félicitait de la mise à l'abri des familles, en cette période hivernale, le conseiller LR Jean-Stéphane Chailet, adjoint à la sécurité dans le 2<sup>e</sup>, faisait le distinguo « entre les séjours illégaux et les personnes fuyant les conflits. Nous ne pouvons pas accueillir dignement tout le monde et l'État prend déjà largement sa part en payant 2 500 nuitées quotidiennes, représentant 100 millions d'euros annuels. »

Au lendemain du conseil d'arrondissement, un mort était à déplorer dans le violent incendie déclaré dans un squat, propriété de la ville de Lyon et occupé depuis un an à Caluire. Il n'en fallait pas plus à Pierre Oliver pour réagir dans un communiqué : « il y a un an le maire de Lyon a autorisé cette occupation sans prendre d'arrêté de péril. Il y a 12 jours, il a fait preuve de la même passivité avec l'ancienne école Gilibert, ne demandant pas son évacuation. Faut-il d'autres drames pour sortir de cet aveuglement ? »

● **Christelle Lalanne**

## Lyon 1<sup>er</sup> ● Fresque des Lyonnais : à la place de la figure du curé, une plaque pour ne pas oublier l'action de la Fondation abbé Pierre

Le conseil des citoyens, - comprenant des copropriétaires, la Ville de Lyon, Cité Création, des experts et des membres d'associations - qui s'était réuni le 22 novembre dernier avait pris la décision de faire disparaître de la fresque l'abbé Pierre. C'est ce qui a été fait le 29 novembre par Cité Création. Mais surtout aucun personnage ne le remplace... pour le moment.

Le conseil des citoyens a pris une deuxième décision que l'on a pu découvrir ce mardi : une plaque en faveur du droit au logement a été peinte sur le décor de fond. Une mention qui permet de ne pas citer le curé dont la présence, depuis les révélations d'accusations d'agressions sexuelles, provoquait l'indignation mais qui, du coup, ne renie pas la lutte pour laquelle il a œuvré. Un peu à l'image de la fondation abbé Pierre qui a changé de nom... Mais pas de combat. À noter que son nom a été également supprimé sur la légende du mur, tout comme la silhouette d'Henri Grouès sur le plan à proximité de la fresque.



Ce mardi, le peintre de Cité Création a rajouté une plaque en faveur du droit au logement sur la Fresque des Lyonnais. Photo David Tapissier